



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL

A l'appui d'une demande de crédit d'investissement de **CHF 6'976'000.-** dont

CHF 3'950'000.-- pour les Travaux Publics,
CHF 2'942'000.-- pour le Service des eaux et
CHF 84'000.-- pour le Service du domaine public (SDP)

pour l'exécution de 20 chantiers de rénovation et de renforcement des réseaux d'eau potable, de collecteurs, de chaussées, ainsi que pour la remise en conformité de la signalisation routière

Programme 2007-2008

(du 10 janvier 2007)

AU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Depuis 1981, ce sont environ 30.1 km de réseaux souterrains divers et de chaussées (sur les 105 km de routes en zone urbaine) qui ont été assainis partiellement ou totalement, selon l'état, dans le cadre des travaux SIM/TP.

Pour mémoire, les travaux appelés SIM-TP sont ceux menés de concert par les Services Industriels des Montagnes neuchâteloises (SIM SA), le Service des eaux (par SIM sur mandat de la Ville) et les Travaux publics de la Ville. Ils ont pour objectif principal l'assainissement ou la (re)construction des réseaux souterrains (eaux usées, eau potable, gaz, électricité). L'assainissement ou la reconstruction de la chaussée ne se fait que dans la mesure où son état le justifie.

Il convient de relever que les travaux SIM-TP représentent l'effort essentiel en matière d'assainissement (renforcement, reconstruction partielle ou totale) des chaussées, bien que cela n'en soit pas l'objectif principal.

Dans l'attente de la mise sur pied d'une véritable stratégie de maintenance du réseau routier de la Commune, il convient de conserver les efforts d'investissements consentis dans le cadre des travaux SIM-TP, au motif de la synergie des besoins entre services, par essence source d'économies.

1. PROGRAMME DES TRAVAUX 2007-2008

Le programme pour lequel nous sollicitons votre accord est proposé par le groupe de travail regroupant les services de SIM SA et les services techniques des Travaux publics de la Ville.

Il est bien entendu que les TRN et le Service de l'urbanisme et de l'environnement seront associés à la réflexion lorsque le chantier touche un secteur qu'ils desservent et que le Service d'urbanisme sera consulté pour tout ce qui est de son ressort (zones 30 km/h, pistes cyclables, etc..).

Le programme des travaux est le suivant :

2007

Points du rapport :

- 1) Beau-Site (entre le N° 13 et la Reuse)
- 2) Côte (entre Place-d'Armes et Jura)
- 3) Jaquet-Droz (entre Midi et la ruelle de la Fleur-de- Lys y compris)
- 4) Moise-Perret-Gentil (entre Charrière et A. Munger)
- 5) Nord (du N° 33 au 67)
- 6) Philippe-Henry-Mathey (entre Crêt Rossel et Fritz-Klentschy)
- 7) Progrès (du N° 63 au 111)
- 8) Signal –Tête de Ran (du N° 17 à Montagne et du N° 3 à Signal)
- 9) XII Cantons-Crêt-Rossel (XXII-Cantons : de XXII-Cantons 15 à 29
Crêt-Rossel: XXII-Cantons à Emancipation)
- 10) Balance (entre Balance 10 et Marché 6)
- 11) Divers

2008*Points du rapport :*

- | | | |
|-----|----------------|---|
| 12) | Combe-Grieurin | (entre Pouillerel et montagne) |
| 13) | Commerce | (entre Bd de la Liberté et le parc des Crêtets) |
| 14) | Postiers | (entre Primevères et Recrêtes) |
| 15) | Gibraltar | (entre Hôtel-de-Ville et N° 6) |
| 16) | Progrès | (entre Armes-Réunies et Fusion) |
| 17) | Promenade | (entre Grenier et Manège) |
| 18) | Premier-Août | (Premier-Août : Petit-Château à Horizon
Horizon : Premier-Août à Emancipation) |
| 19) | Fiaz | (entre Morgarten et Fiaz 17) |
| 20) | Divers | |

2. NATURE DES TRAVAUX**2.1 Travaux Publics**

Pour les travaux qui concernent les Travaux publics, les règles suivantes en matière de décision d'entretien et choix de la technique d'assainissement ont été appliquées :

- ⇒ Remplacement de collecteurs importants défectueux ou de capacité insuffisante, à redimensionner selon le plan directeur des égouts.
- ⇒ Modification et amélioration du système de récupération des eaux de surfaces. Construction de chambres de visite sur les anciens collecteurs existants sur l'ensemble de ces chantiers. Les propriétaires riverains seront également invités à procéder à la réfection de leurs trottoirs dégradés.
- ⇒ Réfections partielles ou complètes de la superstructure des chaussées selon les besoins.

Assainissement des collecteurs

Pour les tronçons concernés, l'état du réseau collecteur des eaux usées a été évalué à l'aide d'une caméra.

Une reconstruction n'est planifiée que lorsque la capacité du collecteur à absorber les débits d'eau est insuffisante ou que son état laisse supposer que sa durée de vie résiduelle sera inférieure à 20 ans. Cette disposition est prise pour éviter de devoir ouvrir la chaussée durant sa durée de vie qui est dimensionnée pour 20 ans.

Sont également planifiés les travaux d'entretien courant sur le réseau collecteur, généralement la réfection, le remplacement, la rehausse de regards, le réaménagement de chambres, etc.

Lorsque cela s'avère nécessaire, de nouvelles chambres de visite sont construites sur le collecteur existant pour faciliter son auscultation et son entretien. Notre réseau collecteur a en effet ceci de particulier, qu'il présente de nombreux embranchements borgnes.

Pour les travaux SIM-TP programmés en 2007 et 2008, nous avons établi une nouvelle règle, soit l'abandon de travaux de reconstruction du collecteur lorsqu'il n'y a qu'un seul service SIM à intervenir sur le tronçon concerné, ceci afin de limiter le volume des travaux, donc des investissements. En effet, sans cette règle, le montant projeté pour les canalisations aurait été du double de celui finalement retenu.

Réhabilitation de la chaussée

Sur les tronçons concernés par les travaux SIM-TP, une évaluation visuelle de l'état de la chaussée et des trottoirs a été réalisée.

Selon cet état et l'emprise de la, ou des fouille(s), nous avons prévu l'un ou l'autre des travaux suivants :

- Aucun, lorsque l'emprise des fouilles est inférieure à 50% de la surface de la route, que la chaussée est jugée saine, que le revêtement est récent et qu'il offre une planéité (confort) ainsi qu'une adhérence (sécurité) suffisantes.
- Pose d'une nouvelle couche d'usure sur toute la surface du tronçon concerné lorsque l'emprise des fouilles est supérieure à 50% de la surface de la route et que la superstructure de cette dernière est jugée saine et capable d'offrir une durée de vie au moins égale à 10 ans.
- Réhabilitation (renouvellement) du revêtement lorsque la superstructure routière est dans un état de détérioration avancée, ou qu'elle offre une portance et, par conséquent, une durée de vie insuffisante.
- Reconstruction de la chaussée (superstructure) lorsque celle-ci est fortement dégradée et qu'elle approche la fin de sa durée de vie.

Entretien et réhabilitation des trottoirs

Un entretien ou une réhabilitation des trottoirs et des bordures aux abords des chantiers est en principe effectué seulement lorsque l'on entreprend une réhabilitation du revêtement ou une reconstruction de la chaussée.

Pour les trottoirs privés, les propriétaires sont invités à procéder à leur réfection lorsqu'ils présentent un état insuffisant. Une subvention pour ces travaux est accordée à hauteur de 50% du montant, après acceptation du dossier. Ces subventions ne sont pas comprises dans la présente demande de crédit, mais sont prélevées dans un compte idoine figurant au budget.

2.2 Service des eaux

Valeur du réseau d'eau et investissements en relation, rappel

Durant le premier semestre de l'année 2006, la valeur financière de l'ensemble des canalisations du réseau d'eau de la ville de La Chaux-de-Fonds, ainsi que les investissements annuels en relation pour le maintien de leur qualité ont à nouveau été évalués. Pour ce faire, nous avons utilisé la même méthode analytique (basée sur un échantillonnage dans le temps des équipements et sur des coûts à l'unité) que celle utilisée précédemment lors de la demande de crédit eau programme 2005-2006.

Pour les canalisations eau, sans les réservoirs et les pompages :

la valeur de remplacement a été évaluée à : CHF 224'000'000.--

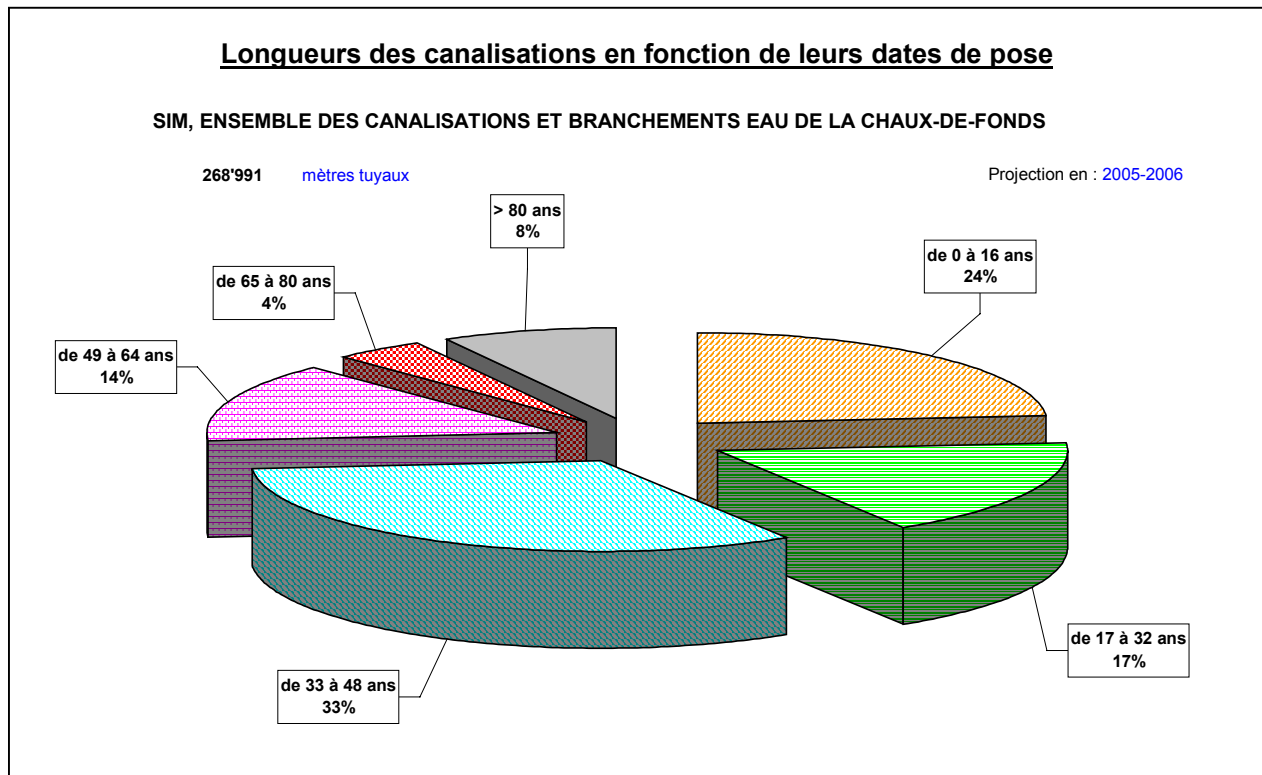
pour une longueur totale de canalisation de : 269'000 mètres

En 2004, la valeur financière s'élevait à : CHF 215'000'000.--

pour une longueur totale de canalisation de : 266'000 mètres

L'augmentation sur 2 ans de la valeur à neuf des équipements (+4.2%) provient d'une part d'une augmentation des coûts à l'unité de + 3.1% (génie civil, main-d'œuvre, matériel) et d'autre part d'une extension de notre réseau d'environ 1.1%.

Répartition temporelle des équipements



A partir de toutes les différentes valeurs d'équipements par secteur ainsi que des dates de pose, nous avons à nouveau calculé un optimum d'investissement annuel qui cherche à lisser au mieux les différentes demandes de crédit, tout en assurant un rajeunissement contrôlé des équipements anciens.

Pour l'ensemble des canalisations eau alimentant le territoire communal de La Chaux-de-Fonds, l'investissement optimum « recalculé » pour ces prochaines années se monte annuellement à 0.65 % de la valeur à neuf du réseau, soit, en valeur absolue et par rapport aux prix unitaires 2006, à CHF 1'465'000.- par an (main d'oeuvre comprise). Pour mémoire, en 2004, 0.67% pour un montant de Fr. 1'449'000.-.

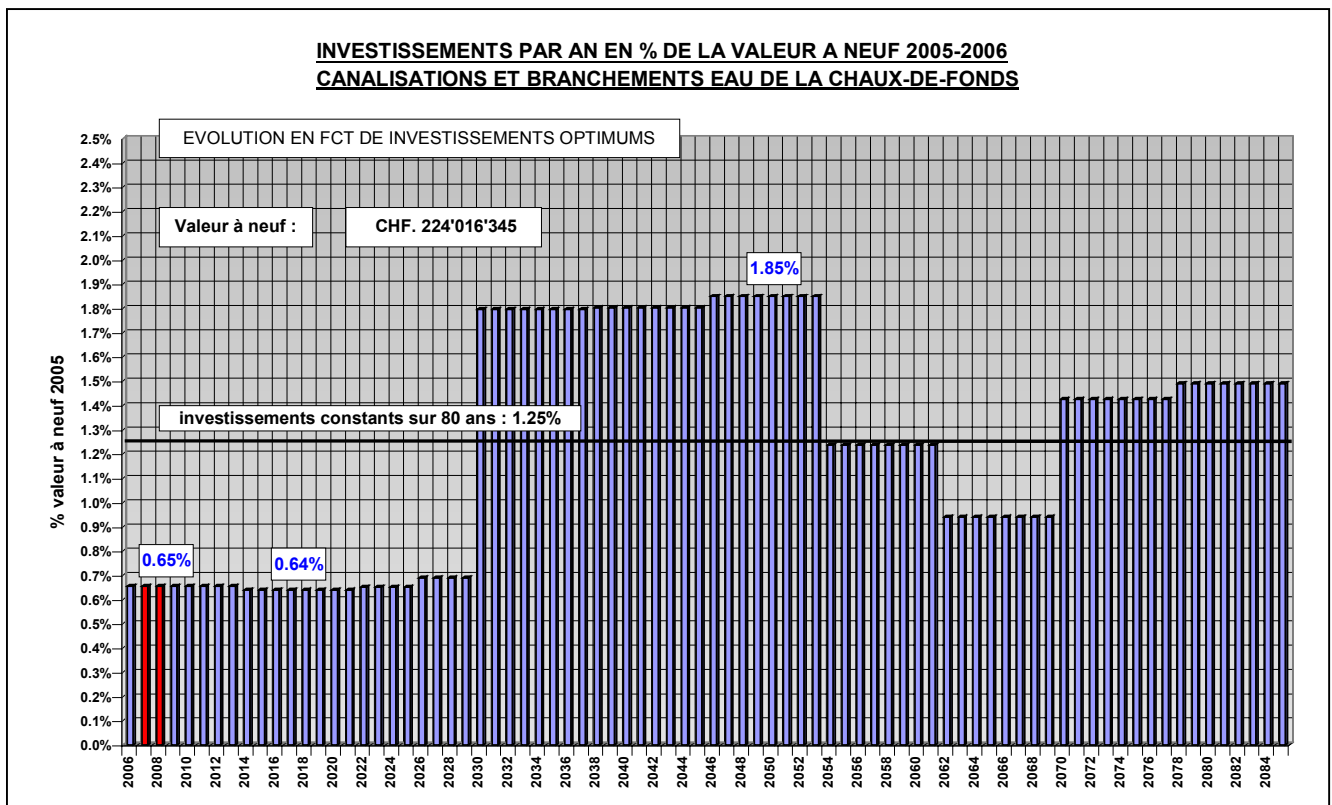
Nous donnons ci-après les résultats de l'analyse sous forme de tableaux et de graphes :

INVESTISSEMENTS POUR LE RESEAU EAU DE LA VILLE DE CHAUX-DE-FONDS (CANALISATIONS ET BRANCHEMENTS)										
Année de l'analyse		2005-2006								
RESULTATS PAR LA METHODE DES INVESTISSEMENTS OPTIMUMS POUR LE RENOUELEMENT DES EQUIPEMENTS										
Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Canalisations reseaux	CHF. 1'143'709	CHF. 1'143'709	CHF. 1'143'709	CHF. 1'143'709	CHF. 1'143'709	CHF. 1'143'709	CHF. 1'143'709	CHF. 1'143'709	CHF. 1'143'709	CHF. 1'143'709
Branchements reseaux ville	CHF. 247'398	CHF. 247'398	CHF. 247'398	CHF. 247'398	CHF. 247'398	CHF. 247'398	CHF. 247'398	CHF. 247'398	CHF. 247'398	CHF. 247'398
Branchements reseaux environs	CHF. 73'611	CHF. 73'611	CHF. 73'611	CHF. 73'611	CHF. 73'611	CHF. 73'611	CHF. 73'611	CHF. 73'611	CHF. 73'611	CHF. 73'611
Branchements	CHF. 321'009	CHF. 321'009	CHF. 321'009	CHF. 321'009	CHF. 321'009	CHF. 321'009	CHF. 321'009	CHF. 321'009	CHF. 286'331	CHF. 286'331
Total	CHF. 1'464'718	CHF. 1'464'718	CHF. 1'464'718	CHF. 1'464'718	CHF. 1'464'718	CHF. 1'464'718	CHF. 1'464'718	CHF. 1'464'718	CHF. 1'430'039	CHF. 1'430'039
% de la valeur de remplacement	0.65%	0.65%	0.65%	0.65%	0.65%	0.65%	0.65%	0.65%	0.64%	0.64%

Remarque : La part main-d'œuvre est comprise dans les montants annoncés.

Pour faciliter la lecture de ce tableau, vous le trouverez en dernière page, format paysage.

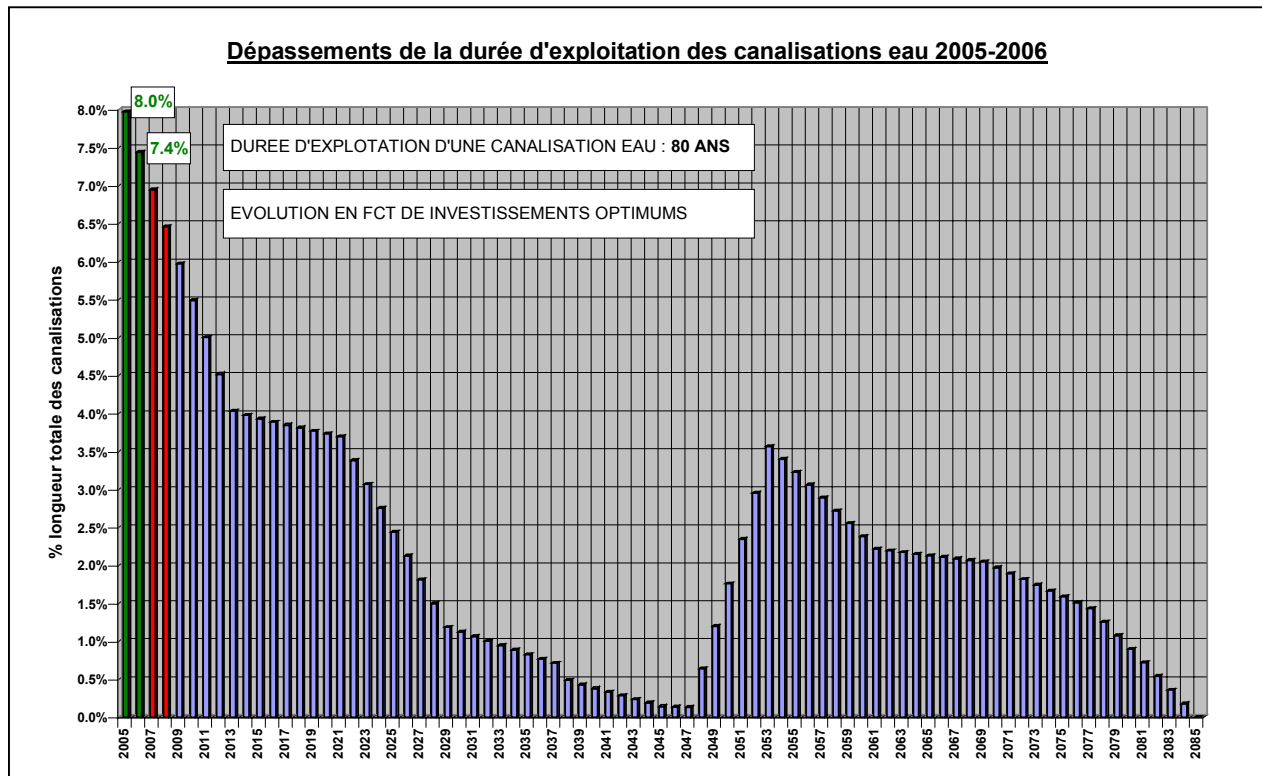
Investissements optimums au cours du temps



En fonction des dates de pose des différentes canalisations eau, l'analyse montre que pour ces prochaines années, nous aurons à fournir un effort constant de remplacement qui se monte à environ 0.7% de la valeur de remplacement (amortissement technique moyen de 140 ans, alors que la durée d'exploitation est de 80 ans), puis nous aurons des efforts importants d'investissements de renouvellement à fournir.

Cette répartition dans le temps des investissements est à l'image de la répartition temporelle des équipements en place et confirme la tendance annoncée lors de la demande de crédit précédente (programme 2005-2006).

Evolution des dépassements de la durée d'exploitation en fonction des investissements optimums



Les canalisations qui dépassent la durée d'exploitation de 80 ans (entre 7.4% et 8% de la longueur totale des canalisations à fin 2006) vont lentement diminuer ces prochaines années, ceci en relation avec les investissements optimums proposés. Nous ne cherchons pas à diminuer leur nombre d'une manière trop rapide, ce qui nécessiterait des investissements importants ces prochaines années, mais à contrôler une diminution constante de leur nombre. Toutefois, il faut garder à l'esprit que les investissements calculés sont, du point de vue rajeunissement des équipements, un minimum en dessous duquel il n'est pas conseillé d'aller.

En résumé : selon nos analyses 2005-2006, pour assurer encore une sécurité acceptable dans l'exploitation des canalisations eau de la ville de La Chaux-de-Fonds, nous devons investir annuellement et ces prochaines années, environ 0.7% de la valeur à neuf des réseaux, ceci pour renouveler les équipements sans faire de la sur-qualité tout en contrôlant le vieillissement.

Conclusion

En moyenne et par année les investissements se montent à CHF 1'471'000 et représentent un renouvellement annuel de 0.67 % de la valeur à neuf des canalisations eau. Nous respectons donc l'enveloppe financière minimum calculée à l'aide de la méthode analytique basée sur un échantillonnage dans le temps des équipements.

Le programme « renouvellement des canalisations eau » de ces deux prochaines années, pour lequel nous sollicitons votre accord, a été préparé en accord avec les autres services de SIM SA. Cette dernière société sollicitera les crédits d'investissements auprès de son conseil d'administration, ceci pour les investissements électricité, gaz et chauffage à distance en relation étroite avec les chantiers mentionnés. D'autre part, tous les projets de chantiers SIM prévus pour les années 2007-2008 ont été élaborés en accord et en concordance avec les Travaux publics et l'Urbanisme de la ville de La Chaux-de-Fonds.

2.3 Service du domaine public (SDP)

Les travaux prévoient l'échange, si nécessaire, des anciens signaux, ainsi que la mise en conformité et le complément ponctuel de la signalisation sur l'ensemble des chantiers.

2.4 Chantiers divers

Ces chantiers, non désignés, permettent à des services d'exécuter des travaux dans les chaussées où le remplacement des autres équipements n'est pas opportun. Tout en respectant la planification financière globale par service, ces montants sont utilisés pour la réalisation de programmes particuliers tels que, par exemple, le remplacement de conduites en fonte grise dans des secteurs où des fuites d'eau ou de gaz sont détectées. Dans ce cas, des travaux sur collecteurs et sur chaussée sont effectués selon les nécessités.

DESCRIPTION DES CHANTIERS

Le service ayant conduit à l'exécution des chantiers énumérés ci-dessous figure en tête de liste.

3 CHANTIERS PREVUS EN 2007

1)	<i>Rue de Beau-Site</i> (Entre le N° 13 et la rue de la Reuse)	CHF	213'000.-
	Travaux Publics Remplacement du collecteur existant (longueur 97 m), réfection partielle de la chaussée	CHF	205'000.-
	SDP Normalisation de la signalisation	CHF	8'000.-
2)	<i>Rue de la Côte</i> (entre les rues de la Place-d'Armes et la rue du Jura)	CHF	174'000.-
	Travaux Publics Remplacement du collecteur existant (longueur 70 m), réfection totale de la chaussée (surface 650 m ²)	CHF	170'000.-
	SDP Normalisation de la signalisation	CHF	4'000.-
3)	<i>Rue Jaquet-Droz</i>	CHF	476'000.-
	Travaux Publics Remplacement du collecteur existant (longueur 85 m) entre la rue du Casino et la rue Traversière, réfection partielle de la chaussée	CHF	210'000.-
	Service des Eaux Suite aux fuites à répétition sur ce tronçon. Remplacement de la conduite datant des années 1900, en fonte grise de DN 300, qui avait été chemisée en 1985 par le procédé Phoenix, mais qui a montré ses limites. Comme le caisson routier entre rue du Midi et Casino est relativement récent et que le diamètre existant le permet, ce tronçon sera tubé avec une conduite en PE de diamètre 225. Pour le tronçon de Casino à Arsenal, le chantier se fera avec le chauffage à distance en pose traditionnelle et nous poserons également du PE de DE 225.	CHF	260'000.-

Remplacement d'une ancienne conduite en fonte grise de DN 100 qui a également des problèmes de fuites, par une conduite en polyéthylène de DE 125 sur une longueur de 110 m.

SDP CHF 6'000.-
Normalisation de la signalisation

4) Rue Moïse Perret-Gentil CHF **253'000.-**

(entre la rue de la Charrière et la rue A. Munger)

Travaux Publics CHF 250'000.-

Remplacement du collecteur existant (longueur 130 m), réfection partielle de la chaussée

SDP CHF 3'000.-
Normalisation de la signalisation

5) Rue du Nord CHF **570'000.-**

(entre les N° 33 et 67)

Travaux Publics CHF 405'000.-

Remplacement du collecteur existant (longueur 181 m), réfection totale de la chaussée (surface 1500 m²)

Service des Eaux CHF 165'000.-

Remplacement d'une conduite en fonte grise en DN 100 mm qui est antérieure à 1953 par 240 m de canalisation en polyéthylène DE 160 ainsi que la reprise de 16 branchements et 2 intersections avec d'autres rues. Ces travaux seront effectués en parallèle avec le service du gaz.

6) Rue Philippe-Henri-Mathey CHF **334'000.-**

(Entre la rue du Crêt Rossel et la rue Fritz-Klentschy)

Travaux Publics CHF 330'000.-

Remplacement du collecteur existant (longueur 97 m), réfection partielle de la chaussée

SDP CHF 4'000.-
Normalisation de la signalisation

7) Rue du Progrès CHF **479'000.-**

(entre les N° 63 et 111)

Travaux Publics CHF 280'000.-

Remplacement du collecteur existant (longueur 130 m), réfection totale de la chaussée entre les N° 63 à 89 (surface 1000 m²)

	Service des Eaux	CHF	190'000.-
	Remplacement d'une conduite en fonte grise en DN 100 mm par 280 m de canalisation en DE 160 ainsi que la reprise de 21 branchements. Ce tronçon date d'avant 1953 et les travaux seront faits en parallèle avec le service du gaz.		
	SDP	CHF	9'000.-
	Normalisation de la signalisation		
8)	Rue du signal et Tête de Ran	CHF	223'000.-
	(Signal : de rue de la Montagne à rue de Tête-de-Ran Tête-de-Ran : de rue du Signal à rue de Tête-de-Ran 3)		
	Travaux Publics		
	Construction de chambres de visite sur les collecteurs existants. Inclus dans chantiers divers		
	Service des Eaux	CHF	220'000.-
	Ce secteur a une pression pour la défense Remplacement de la conduite en fonte grise de DN 100 par 310 mètres de polyéthylène DE 160 PN 16 bar. Ceci nous permettra de passer ce secteur sur le réseau de Pouillerel et monter la pression à 10.5 bar.		
	SDP	CHF	3'000.-
	Normalisation de la signalisation		
9)	Rue des XII Cantons-Crêt-Rossel	CHF	234'000.-
	(XXII-Cantons : entre les No 15 et 29) (Crêt-Rossel : de XXII-Cantons à Emancipation)		
	Service des Eaux	CHF	230'000.-
	Remplacement de la conduite en fonte grise de DN 100 par 80 mètres de polyéthylène DE 160 PN 16 bar sur Crêt-Rossel et 250 mètres de Polyéthylène DE 225 PN 16 sur XXII-Cantons.		
	SDP	CHF	4'000.-
	Normalisation de la signalisation		
10)	Rue de la Balance	CHF	90'000.-
	(Entre la rue de la Balance 10 et la rue du Marché 6)		
	Service des Eaux	CHF	90'000.-
	Remplacement de la conduite en fonte grise en DN 250, par 165 m de canalisation en fonte DN 250 ainsi que la reprise de 4 branchements.		

11) Chantier Divers	CHF	478'000.-
Travaux Publics Remplacement ou réparation de collecteurs existants, construction de chambres de visite réfection partielle de chaussées	CHF	150'000.-
Service des Eaux	CHF	320'000.-
SDP Normalisation de la signalisation	CHF	8'000.-

4. CHANTIERS PREVUS EN 2008

12) Rue Combe-Grieurin (Entre la rue de la Montagne et le N° 31)	CHF	370'000.-
Travaux Publics Remplacement du collecteur existant (longueur 130 m), réfection totale de la chaussée entre la rue de la montagne et le N° 43 (surface 975 m ²)	CHF	270'000.-
Service des Eaux Remplacement d'une conduite en fonte grise datant d'avant 1953 en DN 100 et 150 mm par 135 mètres de canalisation en polyéthylène DE 160 ainsi que la reprise de 5 branchements. Ces travaux seront réalisés conjointement avec le service du gaz.	CHF	95'000.-
SDP Normalisation de la signalisation	CHF	5'000.-
13) Rue du Commerce (Entre le Boulevard de la Liberté et le parc des Crêtets)	CHF	495'000.-
Travaux Publics Remplacement du collecteur existant (longueur 90 m), réfection totale de la chaussée entre le parc des Crêtets et le N° 57 (surface 1330 m ²)	CHF	300'000.-
Service des Eaux Remplacement d'une conduite en fonte grise en DN 100 mm par 310 mètres de polyéthylène DE 125 ainsi que la reprise de 8 branchements. Ces travaux seront entrepris conjointement avec le service de l'électricité.	CHF	190'000.-

	SDP	CHF	5'000.-
	Normalisation de la signalisation		
14)	Chemin des Postiers	CHF	291'000.-
	(Entre la rue des Primevères et Rechrêtes)		
	Travaux Publics	CHF	50'000.-
	Remplacement du collecteur existant (longueur 25 m), réfection partielle de la chaussée		
	Service des Eaux	CHF	238'000.-
	Remplacement d'une conduite en fonte grise en DN 100 et 150 mm par 315 m de polyéthylène PE DE 160 PN 16 bar, ainsi que la reprise de 21 branchements. Cette conduite est antérieure à 1957 et nous avons déjà eu 5 réparations ponctuelles suite à des fuites. Ces travaux seront effectués en parallèle avec les services du gaz et de l'électricité.		
	SDP	CHF	3'000.-
	Normalisation de la signalisation		
15)	Rue de Gibraltar	CHF	202'000.-
	(Entre la rue de l'Hôtel-de-Ville et le N° 10)		
	Travaux Publics	CHF	200'000.-
	Remplacement du collecteur existant (longueur 110 m), réfection totale de la chaussée entre la rue de l'Hôtel-de-Ville et le N° 10 (surface 715 m ²)		
	SDP	CHF	2'000.-
	Normalisation de la signalisation		
16)	Rue du Progrès	CHF	801'000.-
	(Entre les rues des Armes-Réunies et de la Fusion)		
	Travaux Publics	CHF	600'000.-
	Remplacement du collecteur existant (longueur 240 m), réfection totale de la chaussée entre les rues des Armes-Réunies et Fusion (surface 2000 m ²)		
	Service des Eaux	CHF	192'000.-
	Remplacement de la conduite en fonte grise, datant d'avant 1955 en DN 100 mm par 270 mètres de canalisation en polyéthylène DE 125 ainsi que la reprise de 8 branchements. Il y a déjà eu 4 réparations dues à des fuites.		
	SDP	CHF	9'000.-
	Normalisation de la signalisation		

17)	Rue de la Promenade (Entre les rues du Grenier et du Manège)	CHF	562'000.-
	Travaux Publics Remplacement du collecteur existant (longueur 180 m), réfection totale de la chaussée entre les rues du Grenier et Manège, surface 1250 m ²	CHF	380'000.-
	Service des Eaux Remplacement d'une conduite en fonte grise en DN 100 mm par 200 mètres de canalisation en polyéthylène DE 160 ainsi que la reprise de 13 branchements. La conduite actuelle date d'avant 1953. Ces travaux seront réalisés en parallèle avec le gaz et l'électricité depuis Manège jusqu'à Petites-Lessiveries.	CHF	182'000.-
18)	Rue du Premier-Août (Premier-Août : Petit-Château à Horizon Horizon : Premier-Août à Emancipation)	CHF	145'000.-
	Service des Eaux Ce secteur a une pression pour la défense incendie beaucoup trop faible, 2.5 bar au lieu de 3.5 requis; il y a également un manque de débit pour la distribution. Nous allons donc remplacer la conduite en fonte grise de DN 100 par 165 mètres de polyéthylène DE 160 PN 16 bar sur Premier-Août et 50 mètres de Polyéthylène DE 160 PN 16 sur Emancipation. Ceci nous permettra de passer ce secteur sur le réseau de Mont Cornu et monter la pression à 11 bar. Ces travaux seront entrepris avec le service du gaz et nous effectuerons également 5 branchements.	CHF	145'000.-
19)	Rue de la Fiaz (Entre les rues de Morgarten et de la Fiaz 17)	CHF	108'000.-
	Service des Eaux Remplacement d'une conduite en fonte grise en DN 100 mm par 160 mètres de polyéthylène DE 125 ainsi que la reprise de 7 branchements.	CHF	105'000.-
	SDP Normalisation de la signalisation	CHF	3'000.-

20) Chantier Divers	CHF	478'000.-
Travaux Publics	CHF	150'000.-
Remplacement ou réparation de collecteurs existants, construction de chambres de visite, réfection partielle de chaussées		
Service des Eaux	CHF	320'000.-
Remplacement et normalisation des branchements d'eau qui seront pris dans le cadre des chantiers ci-dessus, ainsi que de tous branchements découverts dans le cadre de travaux exécutés par d'autres services ou de fuites et où il s'avère que le remplacement est nécessaire.		
SDP	CHF	8'000.-
Normalisation de la signalisation		

Synthèse

Chantiers 2007		TP	SDP	Service eaux	Total
		CHF	CHF	CHF	CHF
1	Beau-Site	205'000.00	8'000.00		213'000.00
2	Rue de la Côte	170'000.00	4'000.00		174'000.00
3	Jaquet-Droz	210'000.00	6'000.00	260'000.00	476'000.00
4	Moise-Perret-Gentil	250'000.00	3'000.00		253'000.00
5	Rue du Nord	405'000.00		165'000.00	570'000.00
6	Ph.-Henri-Mathey	330'000.00	4'000.00		334'000.00
7	Progrès	280'000.00	9'000.00	190'000.00	479'000.00
8	Signal, Tête-de-Ran		3'000.00	220'000.00	223'000.00
9	XII Cantons/Crêt-Rossel		4'000.00	230'000.00	234'000.00
10	Balance			90'000	90'000.00
11	Chantiers divers	150'000.00	8'000.00	320'000.00	478'000.00
Total 2007		2'000'000.00	49'000.00	1'475'000.00	3'524'000.00

Chantiers 2008		TP	SDP	Service des eaux	Total
		CHF	CHF	CHF	CHF
12	Combe-Grieurin	270'000.00	5'000.00	95'000.00	370'000.00
13	Commerce	300'000.00	5'000.00	190'000.00	495'000.00
14	Chemin des Postiers	50'000.00	3'000.00	238'000.00	291'000.00
15	Gibraltar	200'000.00	2'000.00		202'000.00
16	Progrès	600'000.00	9'000.00	192'000.00	801'000.00
17	Promenade	380'000.00		182'000.00	562'000.00
18	Premier-Août			145'000.00	145'000.00
19	Fiaz		3'000.00	105'000.00	108'000.00
20	Chantiers divers	150'000.00	8'000.00	320'000.00	478'000.00
Total 2008		1'950'000.00	35'000.00	1'467'000.00	3'452'000.00
TOTAL 2007 – 2008		3'950'000.00	84'000.00	2'942'000.00	6'976'000.00

5. DEMANDE DE CREDIT

La réalisation des travaux prévus en 2007 – 2008 entraîne la demande de crédit faisant l'objet du présent rapport, qui s'inscrit comme suit :

Travaux publics	CHF	3'950'000.--
Service des eaux	CHF	2'942'000.--
SDP	CHF	84'000.--
TOTAL	CHF	6'976'000.--

6. CONSEQUENCES FINANCIERES

En application des directives établies par le Service des communes, la charge financière, calculée sur une durée d'amortissement de 40 ans (2,5%) pour les Travaux publics, 20 ans (5%) pour le Service des eaux, 10 ans (10%) pour le SDP au taux moyen des emprunts de la ville de 3,8 % sur la moitié du capital, sera de :

	Amortissements annuels	Intérêts annuels moyens	Coûts annuels moyens
Travaux Publics – canalisations	CHF 45'250.-	CHF 34'390.-	CHF 79'640.- ¹⁾
Travaux publics – routes	CHF 53'500.-	CHF 40'666.-	CHF 94'166.-
Services des eaux	CHF 147'100.-	CHF 55'898.-	CHF 202'998.- ²⁾
SDP	CHF 8'400.-	CHF 1'598.-	CHF 9'998.-
Total	CHF 254'250.-	CHF 132'552.-	CHF 386'802.-

1) Montant financé par une part de la taxe d'épuration de 2,55 ct/m³ HT.

2) Montant représentant une augmentation du prix de l'eau de 5,79 ct/m³ HT.

7. CONSEQUENCES SUR LES RESSOURCES HUMAINES

Aucune particulière. Les prestations des Services techniques seront menées dans le cadre normal des activités.

8. RAPPROCHEMENT ET COLLABORATION AVEC LE LOCLE

Aucun.

9. ELEMENTS RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DURABLE

La poursuite du programme des travaux vise à réduire encore les fuites pour le réseau d'eau et à maintenir en état nos réseaux de distribution et de circulation, donc leur capital.

Ce rapport sera soumis aux Commissions concernées, à savoir :

- la Commission des Energies et la Commission des Infrastructures, lors d'une séance commune le 17 janvier 2007.

En raison de la nécessité de conserver un effort minimal pour maintenir en état nos réseaux de distribution et de circulation, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, à voter l'arrêté suivant :

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président:
Pierre Hainard

Le Chancelier:
Sylvain Jaquenoud

**LE CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

Vu un rapport du Conseil communal
Vu le préavis de la Commission des Energies
Vu le préavis de la Commission des Infrastructures

a r r ê t e

Article premier Un crédit de CHF 6'976'000.- est accordé au Conseil communal pour l'exécution de 18 chantiers de rénovation et de renforcement des réseaux d'eau potable, de canaux collecteurs, de chaussées, ainsi que pour la remise en conformité de la signalisation routière. Programme 2007 – 2008.

Article 2.- Ce crédit figurera à raison de

CHF 3'950'000.-- au compte des investissements des Travaux publics

CHF 2'942'000.-- au compte des investissements du Service des eaux

CHF 84'000.-- au compte des investissements du Service du domaine public.

Article 3.- Les investissements mentionnés seront amortis au taux annuel de 2.5% pour les Travaux publics, 5% pour le Service des eaux et 10% pour le Service du domaine public.

Article 4.- Tous pouvoirs sont accordés au Conseil communal pour procéder aux transactions immobilières découlant de l'exécution desdits travaux.

Article 5.- Le Conseil communal est autorisé à conclure l'emprunt nécessaire au financement dudit crédit.

Article 6.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté après les formalités légales.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le Président:
Alain Parel

Le Secrétaire:
Fabien Fivaz

